

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17121**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Bâtiment et Construction Spécialité Performance énergétique des bâtiments

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Franche-Comté - Besançon, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Université de Franche-Comté - Besançon, Président de l'Université de Franche-Comté, Recteur d'Académie Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

230m Spécialités pluritechnologiques, génie-civil, construction, bois, 232p Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros-oeuvre, 233p Conduite des travaux, métré encadrement de chantiers de finition

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités peuvent être classées en 3 catégories principales.

*Le titulaire du diplôme pourra :*

#### **Préparer, chiffrer et organiser le déroulement du projet**

Réaliser des métrés, des plans, des schémas d'ouvrage

Elaborer des relevés et quantitatifs d'un ouvrage

Etablir et chiffrer le dossier technico - économique du projet (plans, métrés, devis, ...)

Constituer un dossier de consultation d'entreprises lors de réponse à appels d'offres

Etablir des cahiers des charges, des avant-projets, des propositions d'offres, des devis destinés aux clients (spécifications, chiffrage, prix, ...)

Consulter et sélectionner les fournisseurs, les sous-traitants, les prestataires

Effectuer le suivi commercial et prospecter de nouvelles affaires

Etablir avec le client les solutions techniques, financières et les modalités de réalisation du chantier ou de l'ouvrage

Vérifier la conception du projet et les contraintes de l'ouvrage (structure, résistance, dimensionnement, thermique, ...)

Réaliser les dessins d'exécution du projet de construction

Organiser sur le chantier l'approvisionnement en matériel et en matériaux, les emplacements d'engins et les zones de stockage

Planifier l'activité des personnels et les affecter sur les postes

#### **Piloter le chantier**

Etablir les documents réglementaires nécessaires au lancement du chantier.

Négocier les prix et organiser les plannings avec les fournisseurs, les sous-traitants et les autres partenaires

Piloter les ressources humaines, logistiques, techniques et économiques pour assurer le bon déroulement du chantier de construction

Présenter le dossier de chantier au chef de chantier et lui apporter un conseil technique sur les matériaux et la mise en œuvre

Etablir des déclarations d'accidents ou de sinistres

Gérer les ressources humaines

#### **Réceptionner le chantier**

Suivre et contrôler la qualité des chantiers

Gérer la sécurité

Suivre et contrôler la conformité d'application des règles, procédures et consignes qualité -PPSPS

Vérifier les livraisons et le montage sur chantier

Mettre en place et planifier des actions correctives

Organiser les réunions (en interne et en externe à l'entreprise) et en faire le compte-rendu

Réaliser des bilans financiers, quantitatifs et qualitatifs des chantiers

Analyser les résultats techniques et financiers du chantier par rapport au prévisionnel

Créer et mettre à jour la documentation technique et réglementaire liée à la construction

#### **Le titulaire de la Licence Pro CTPEB sera capable :**

D'utiliser des logiciels de Conception et de Dessin Assistés par Ordinateur -CAO/DAO-

D'utiliser des logiciels de calcul technique (structure, thermique)

De chiffrer/calculer un coût et suivi de projet

D'utiliser des logiciels de gestion de chantier (métré et pièces écrites)

De tenir compte du droit de l'urbanisme et de la construction

De respecter les normes de la construction

D'analyser en Cahier des Clauses Administratives Particulières -CCAP-

D'analyser en Cahier des Clauses Techniques Particulières -CCTP-

De suivre une affaire en utilisant la méthode des déboursés

De vérifier les règles et consignes de sécurité

D'exposer un projet, seul ou en équipe

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

### Entreprises du bâtiment relevant des codes APE :

4120A : construction de maisons individuelles  
4120B : construction d'autres bâtiments  
7111Z : maîtrise d'œuvre  
7112B : ingénierie, études techniques  
4329A : travaux d'isolation  
4332 : travaux de menuiserie  
4339 : autres travaux de finition  
4391A : travaux de charpente et construction bois  
Conducteur/conductrice de travaux  
Assistant conducteur / Assistante conductrice de travaux  
Chef de chantier  
Responsable qualité/sécurité/environnement  
Chargé d'études techniques du BTP  
Chef de projet  
Assistant des services techniques  
Chef d'entreprise de construction  
Responsable méthodes  
Responsable études techniques  
Assistant ingénieur  
Chargé d'affaires

### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP  
F1201 : Conduite de travaux du BTP  
F1202 : Direction de chantier du BTP  
F1108 : Métré de la construction  
F1204 : Sécurité et protection santé du BTP

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composants de la certification :

UE1 : Harmonisation (systèmes constructifs, dessin, topographie, thermique) → 8 ECTS  
UE2 : Droit (construction, urbanisme, contrats, politique économique) → 4 ECTS  
UE3 : Technologie (habitat individuel et collectif, technologie TCE) → 4 ECTS  
UE4 : Communication (tech de co, langues, management) → 6 ECTS  
UE5 : Organisation (planification, sécurité environnement, gestion de budget) → 7 ECTS  
UE6 : Economie, bio climatisme → 6 ECTS  
UE7 : Gestion de projet / performance thermique → 4 ECTS  
UE8 : Etudes techniques → 5 ECTS  
UE9 : Projet tutoré → 6 ECTS  
UE10 : Stage → 10 ECTS  
Spécificité : la formation est organisée par alternance.

### Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

### Référence du décret général :

Numéro de l'arrêté d'habilitation : 20080157 - Arrêté du 27 juillet 2012

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

*Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999*

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

*Décret VAE du 24 avril 2002*

### Références autres :

#### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Site de l'Observatoire de la Formation et de la Vie Etudiante de l'Université de Franche-Comté

<http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/l-universite-en-chiffres/l-universite-en-chiffres---ofve-4-tableaux-de-bord-82.html>

#### Autres sources d'information :

Site de l'IUT Belfort-Montbéliard : <http://www.iut-bm.univ-fcomte.fr/>

Site de l'Université de Franche-Comté : <http://www.univ-fcomte.fr>

Université de Franche-Comté

#### Lieu(x) de certification :

Université de Franche-Comté Comté 1 rue Goudimel 25030 Besançon cedex

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Belfort Montbéliard, Département Génie Civil, 19 avenue Maréchal Juin, BP 527, 90016 Belfort Cedex

#### Historique de la certification :

Habilitation CTMI (conduite de travaux en maisons individuelles, juillet 2008) devenue CTPEB (conduite de travaux et performance énergétique du Bâtiment) en juillet 2012